

INTRODUCTION

Ce guide s'adresse à tous les dirigeants d'entreprise, qu'ils soient à la tête d'une entreprise « assurée-crédit » ou non, qu'ils s'interrogent sur la souscription d'un contrat d'assurance-crédit ou qu'ils ne connaissent pas ce type de garanties. Il est également destiné aux très petites entreprises qui se posent des questions sur le fonctionnement de l'assurance-crédit. Chefs d'entreprise, vous êtes de toute façon concernés par l'assurance-crédit, votre entreprise combinant à la fois un statut de fournisseur et un statut de client/acheteur.

En tant que fournisseur, les impayés de vos clients peuvent mettre en jeu l'équilibre financier de votre entreprise. L'assurance-crédit permet de vous protéger contre ce risque. Les assureurs-crédit ont développé une offre de produits adaptée à chaque type d'entreprise, de la petite entreprise à la multinationale, pour le marché domestique comme à l'exportation. C'est à vous d'étudier et de décider s'il est pertinent de souscrire ce type de contrats pour votre activité. Ce guide vous offre des conseils pratiques pour arrêter la meilleure stratégie de couverture.